

## APPEL DE CANDIDATURES POUR L'ORGANISATION DE COMPÉTITIONS INSCRITES AUX CALENDRIERS NATIONAUX BIATHLON (calendriers estivaux et hivernaux)

***DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES***  
*(valable chaque année)*

***Compétitions estivales :***

***Le 01 SEPTEMBRE pour les compétitions de l'été suivant***

***Compétitions hivernales :***

***Le 15 MAI pour les compétitions de la saison suivante***

Les candidatures sont à envoyer à la Fédération à l'aide du formulaire adéquat, par e-mail ou par courrier.

Fédération Française de Ski – Bureau Nordique  
2 rue René DUMONT Meythet 74960 ANNECY  
[choffelinck@ffs.fr](mailto:choffelinck@ffs.fr) et [loicpagecsmj@gmail.com](mailto:loicpagecsmj@gmail.com)

Les dates ou type d'épreuve des compétitions seront données à titre indicatif, des modifications pouvant être apportées en vue de coordonner le calendrier.

**Faire attention de bien noter les N° de Téléphone des personnes à contacter ainsi que votre adresse Email.**

Nous demandons aux candidats organisateurs de nous proposer des fourchettes de dates et non des dates précises. Compte tenu de la politique nationale, des nombreux impératifs imposés par les calendriers internationaux, les vacances scolaires et les semaines obligatoires pour les établissements relevant du PES, nous essayerons de répondre aux désirs exprimés.

Chaque candidature doit obligatoirement être accompagnée d'une garantie que des négociations ont été effectuées avec un site de repli. Ainsi l'Organisateur s'engage à assurer une organisation des épreuves avec un volume de volontaires qui sera dimensionné selon une adaptation du cahier des charges.

**IMPORTANT : les formulaires de candidature**, les règlements ainsi que les cahiers des charges des différents circuits **sont téléchargeables sur le site de la FFS** [www.ffs.fr](http://www.ffs.fr) rubrique [Compétition/Règlements\Disciplines\Biathlon]. Des modifications et évolutions possibles pourront être notifiés sur cette même rubrique.